



Aménagement
paysager

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

Unique
en France

www.cfa-agri.fr

Niveau 4

Titre homologué de Jardinier-nière Botaniste

RNCP34904

Préparer au métier de jardinier-nière spécialisé-e dans un jardin botanique, arboretum, conservatoire botanique, producteur de plantes de collection.

Contenu de formation



Formation générale :

- Biologie végétale, écologie, botanique descriptive, phytosociologie et phytogéographie
- Communication en situation professionnelle

Formation technique :

- Techniques de développement, d'enregistrement et de gestion de collections
- Constitution d'herbiers
- Techniques de production, de multiplication et de conservation des végétaux
- Protection des végétaux
- Sciences économiques et réglementaires : législation/ réglementation sur la protection des espèces et des milieux, structures institutionnelles

LES CFA

> CFA agricole du Doubs - Chateaufarine (25)
03 81 41 96 40 - cfa.doubs@educagri.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

BTS aménagement paysager



MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature étudiée systématiquement par le CFA

Titulaire d'un diplôme de niveau 4 (en horticulture, aménagement paysager ou environnement) ou expérience professionnelle dans un de ces secteurs.

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age maxi : Signature du contrat d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité fournis sous condition



DURÉE

Formation en alternance sur 1 an



EXAMEN

Titre obtenu par épreuves terminales auxquelles s'ajoute la présentation d'un herbier à un jury de professionnels

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Concevoir, aménager et entretenir des collections végétales
- ✓ Conserver des plantes protégées et/ou menacées et des écosystèmes
- ✓ Communiquer
- ✓ Entretenir et mobiliser une démarche scientifique et des techniques d'investigation et de restitution
- ✓ Intégrer la dimension environnementale et écologique